



COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION



Programme de suivi du Martinet noir à Genève



Présentation Faune Genève
2024



COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Le Centre Ornithologique de Réadaptation

Trois pôles d'action:



1) Centre de soins



2) Programme
Cantonal Martinet noir



3) Expertises et
mandats scientifiques



COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Le Centre Ornithologique de Réadaptation en quelques chiffres:

- Plus de 2000 oiseaux réceptionnés chaque années.
- En 2023 le COR a reçu et s'est occupé de 106 espèces (2257 oiseaux)
- En 2024 le COR a reçu 2029 oiseaux

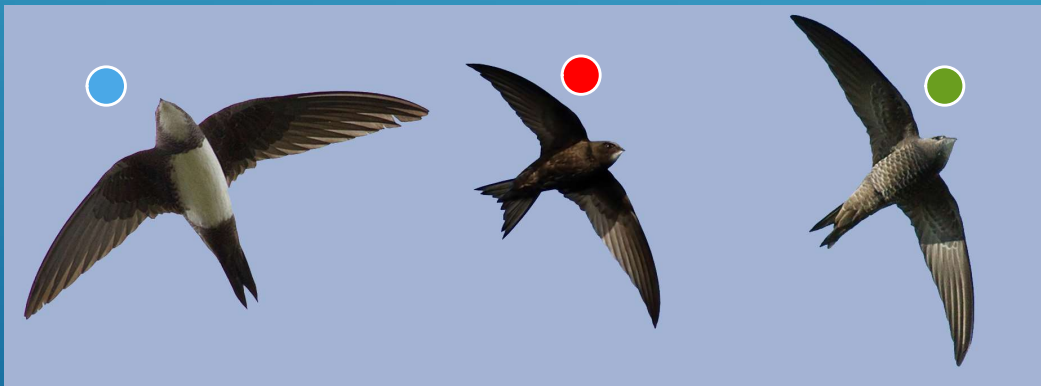
LE MARTINET NOIR : PRESENTATION DE L'ESPECE



Martinet noir & autres espèces

3 espèces de martinets en Suisse

- Martinet à ventre blanc / Martinet alpin (*Tachymarptis melba*)
- **Martinet noir (*Apus apus*)**
- Martinet pâle (*Apus pallidus*)



Couleur : brun de suie

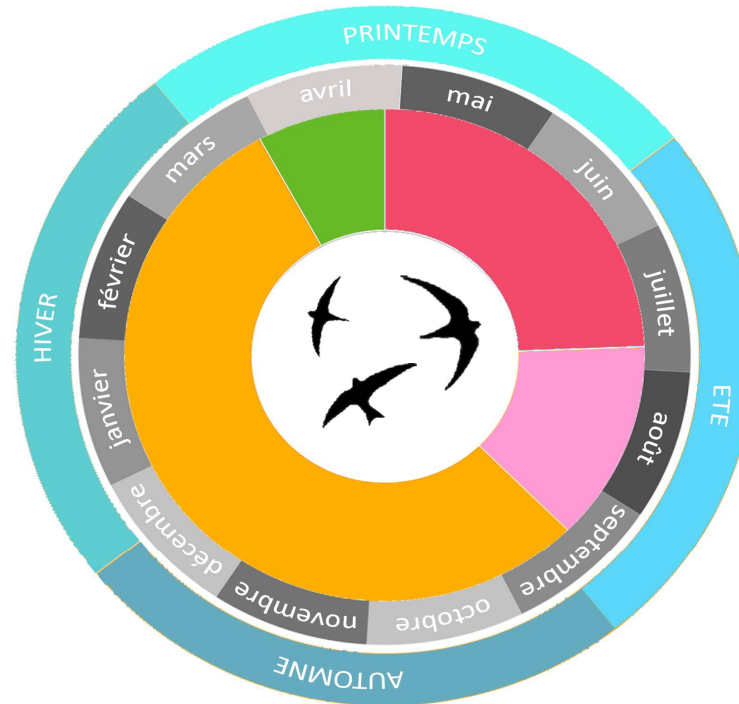
Longueur du corps : 16 cm

Envergure : 40 cm

Poids : environ 42 g

Âge moyen : 8 ans

Martinet noir & autres espèces



- Migration pré-nuptiale
- Reproduction/Nidification (Europe & Asie)
- Migration post-nuptiale
- Hivernage (Afrique subsaharienne)

© Aide à la distinction par le GOBG :

<https://www.gobg.ch/ressources/identification-du-martinet-ple>

Martinet noir VS Martinet pâle

- Couleur sombre uniforme
- Queue assez échancrée
- Pas de contraste de couleur dans le plumage
- Menton clair peu étendu



Cri plus « di-syllabique »,
accent sur la 2^e partie



- Couleur globalement plus claire
- Ventre écailleux
- Contraste entre le ventre et les couvertures alaires
- Menton clair étendu
- Bout des ailes aspect arrondi

Le Martinet noir menacé

Le Martinet noir = espèce pour laquelle les préoccupations varient ! (Passage du statut LC au statut NT dans plusieurs pays d'Europe)

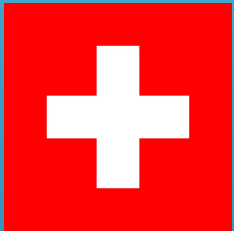
Très dépendant des contextes et des mesures de protection mises en place



Principales menaces :

- Rénovation des bâtiments : travaux de façades et surélévations
- Obstruction des anfractuosités
- Pose d'échafaudages ou de filets pendant la période de nidification
- Destruction directe des nids ou nichoirs
- Fils et ficelles amenés par les moineaux (premiers occupants des nichoirs)
- Offre de moins en moins importante en insectes
- Chute du nid des juvéniles et nids installés dans les caissons de stores

Le Martinet noir : législation



Comme toutes les espèces dont la chasse est interdite, **les Martinets noirs sont protégés, ainsi que leurs œufs et leurs jeunes** (Loi fédérale du 20 juin 1986 sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, LChP).

L'art. 18 1ter de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) déclare que **s'il est impossible d'éviter de nuire à des biotopes dignes de protection, l'auteur de l'atteinte doit en assurer la reconstitution ou le remplacement adéquat.**



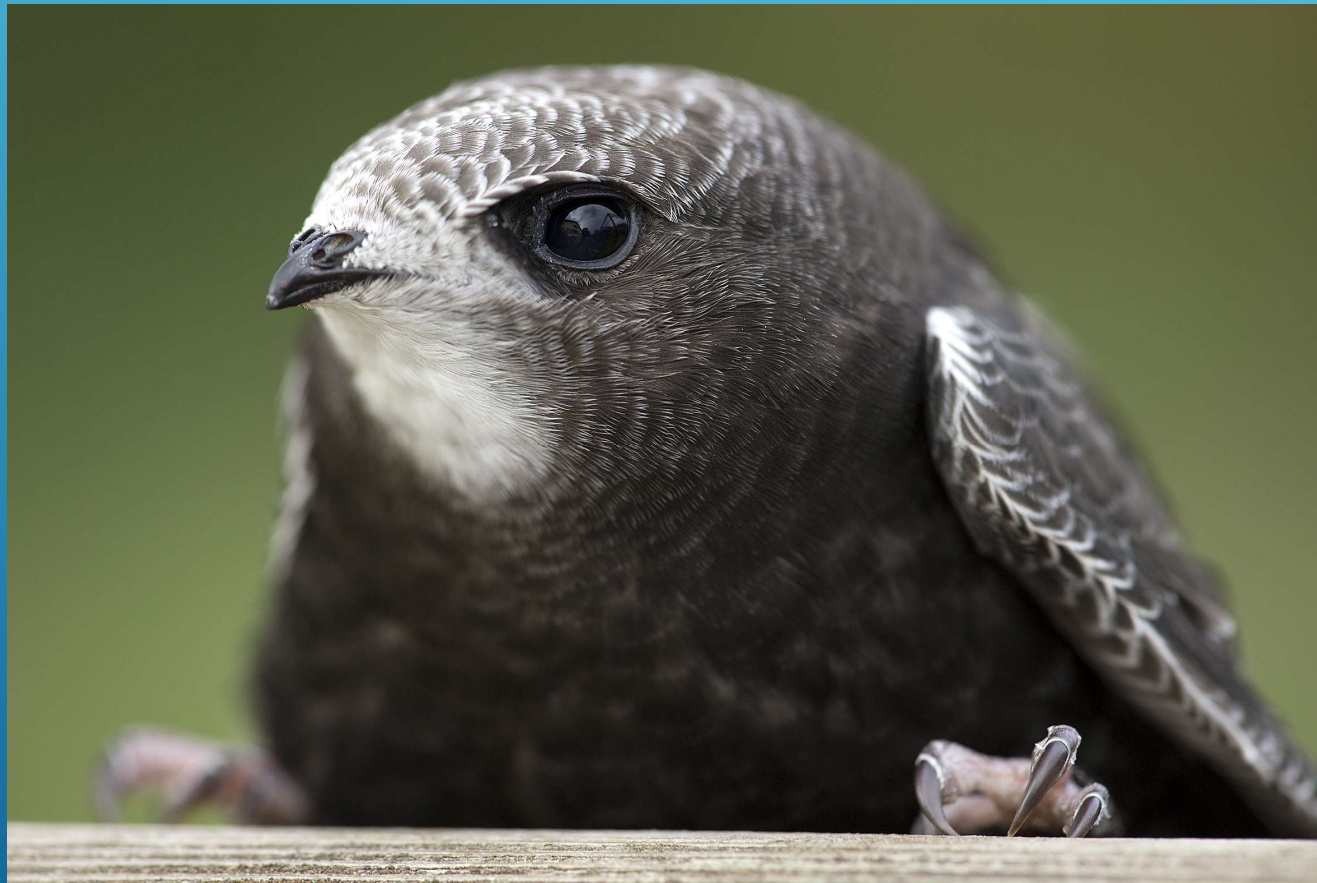
RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

Motion 2198-A, Rapport du Conseil d'Etat (2016)
(Motion Meissner) :

Intégration systématique de sites de nidification pour les martinets dans le cadre de rénovations ou de nouvelles constructions.

PROGRAMME CANTONAL MARTINET NOIR

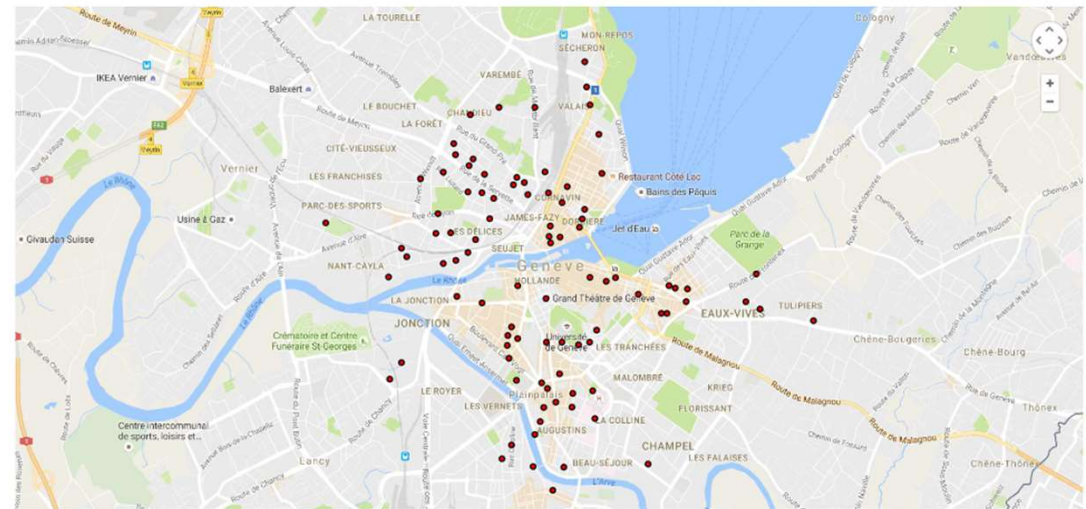


Etat des lieux 2010-2016

- 14 grandes colonies recensées entre 2010 et 2016 (+ de 10 couples)

- 194 sites connus (recensés, répertoriés et/ou suspectés)

ANNEXE 2 : Carte avec les rues des sites recensés



Carte des sites recensés en 2016

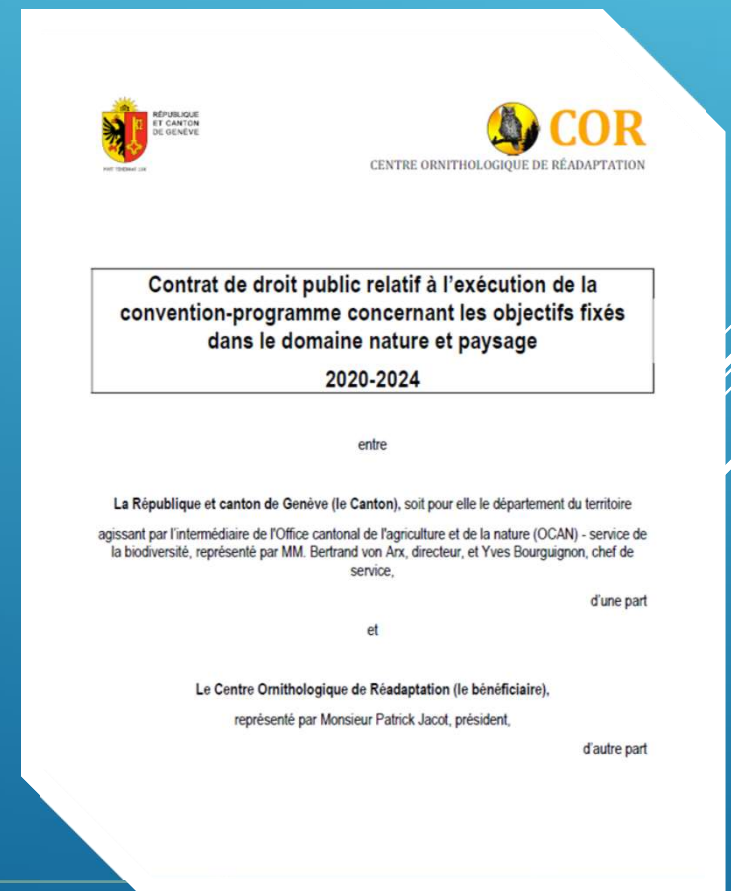
Présentation du programme



Le COR, en collaboration avec l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la nature (OCAN) est en charge du Programme cantonal Martinet noir.

Le programme fait l'objet d'un contrat RPT. La RPT fixe une série d'axes de travail et d'objectifs sur une période de plusieurs années (actuellement 2020-2024) et organise les contributions :

- De la confédération
- Du canton
- De l'association (la valeur financière peut être comptabilisée à travers les heures bénévoles)



Programme cantonal Martinet noir 2020-2024

Axe 1: Centre de compétences (2020-2024)

- Sensibilisation
- Gestion des données
- Réponse au public



Axe 2 : Rédaction d'un plan d'action cantonal (2020-2024)

Axe 3 : Mise en œuvre du plan d'action (2020-2024)

- Monitoring
- Améliorations des connaissances
- Amélioration de la prise en charge des martinets au centre
- Mesures concrètes



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

Activités principales

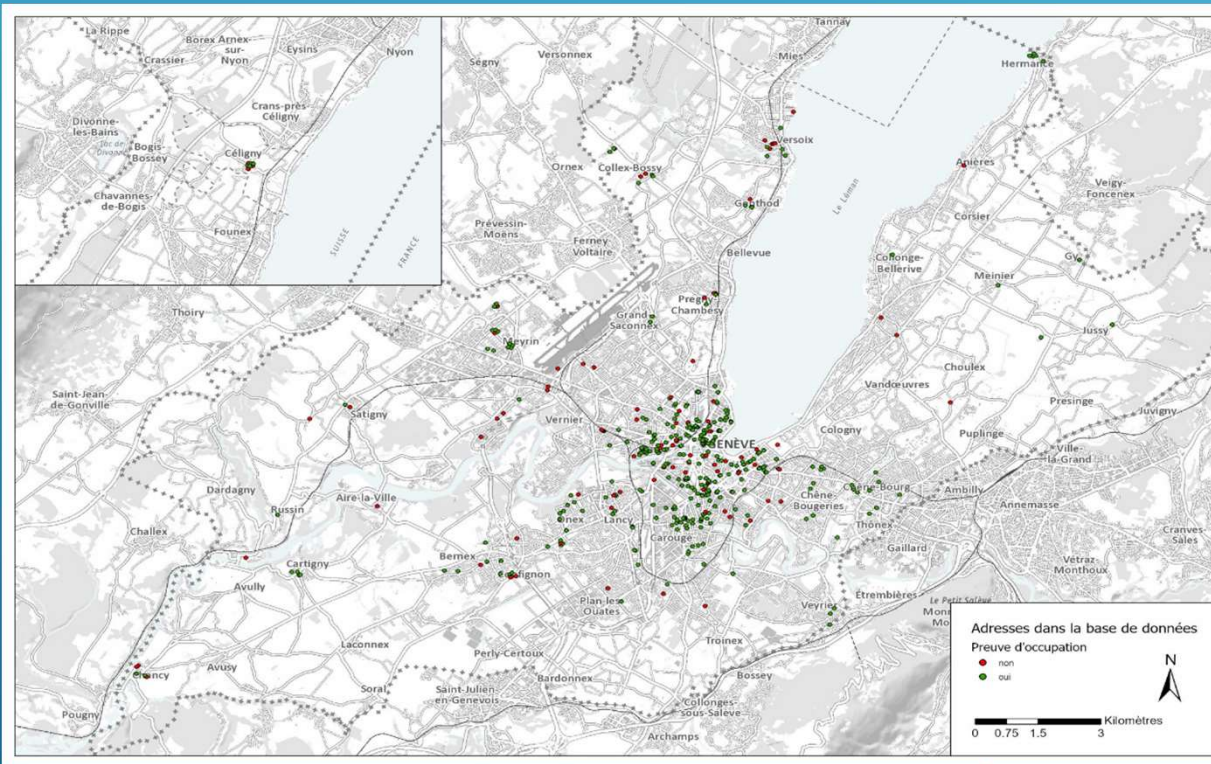
- **Suivi annuel**
- **Mesures compensatoires pour la nidification du Martinet noir**
- **Sensibilisation**
- **Martinets noirs au COR**

Activités principales

➤ Suivi annuel

Recensement des sites de nidifications connus, prospection pour trouver de nouveaux sites, analyse des données et suivi des populations, contribution à la couche prioritaire faune SITG

De mai à juillet, avec l'aide de stagiaires et bénévoles



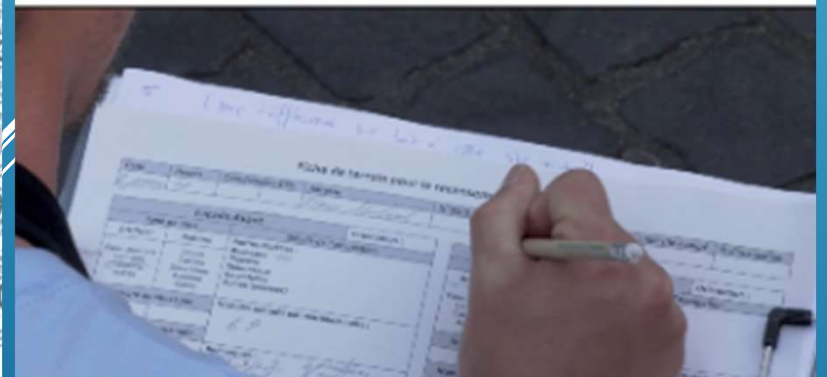
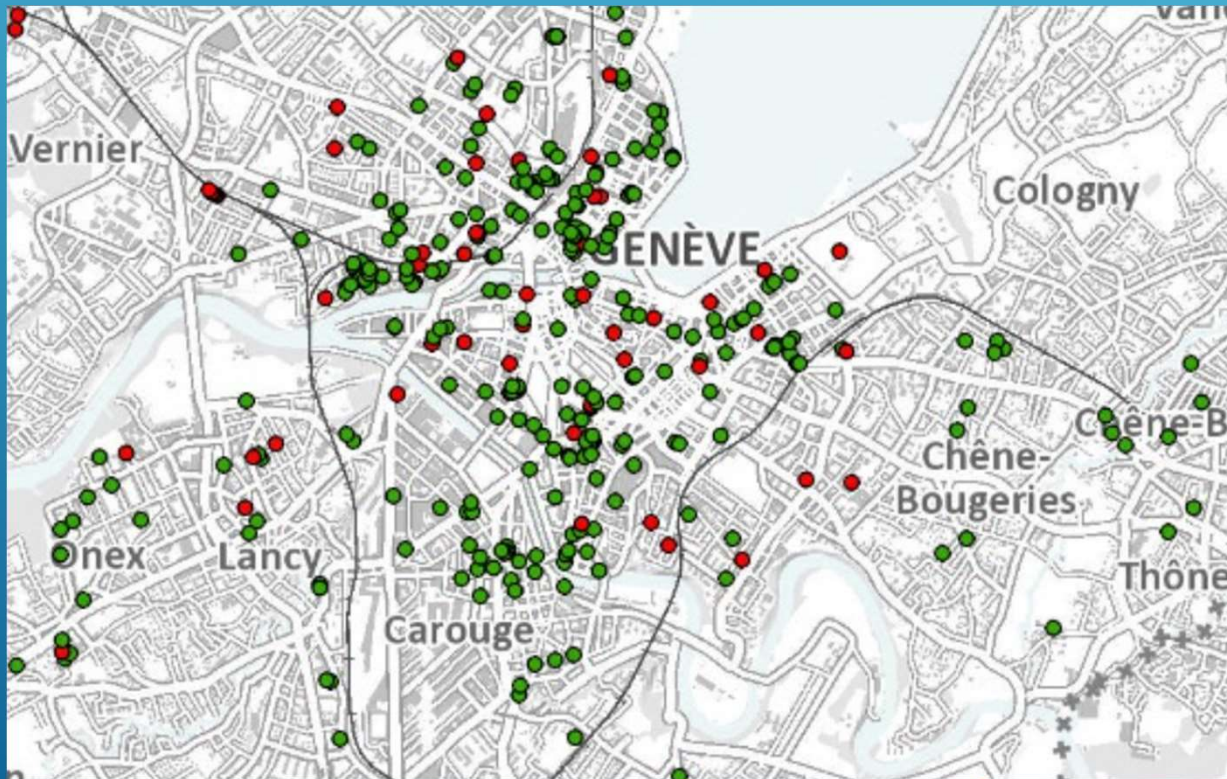
Carte des adresses de la base de données en 2023: en vert si preuve d'occupation

Activités principales

➤ Suivi annuel

Recensement des sites de nidifications connus, prospection pour trouver de nouveaux sites, analyse des données et suivi des populations, contribution à la couche prioritaire faune SITG

De mai à juillet, avec l'aide de stagiaires et bénévoles



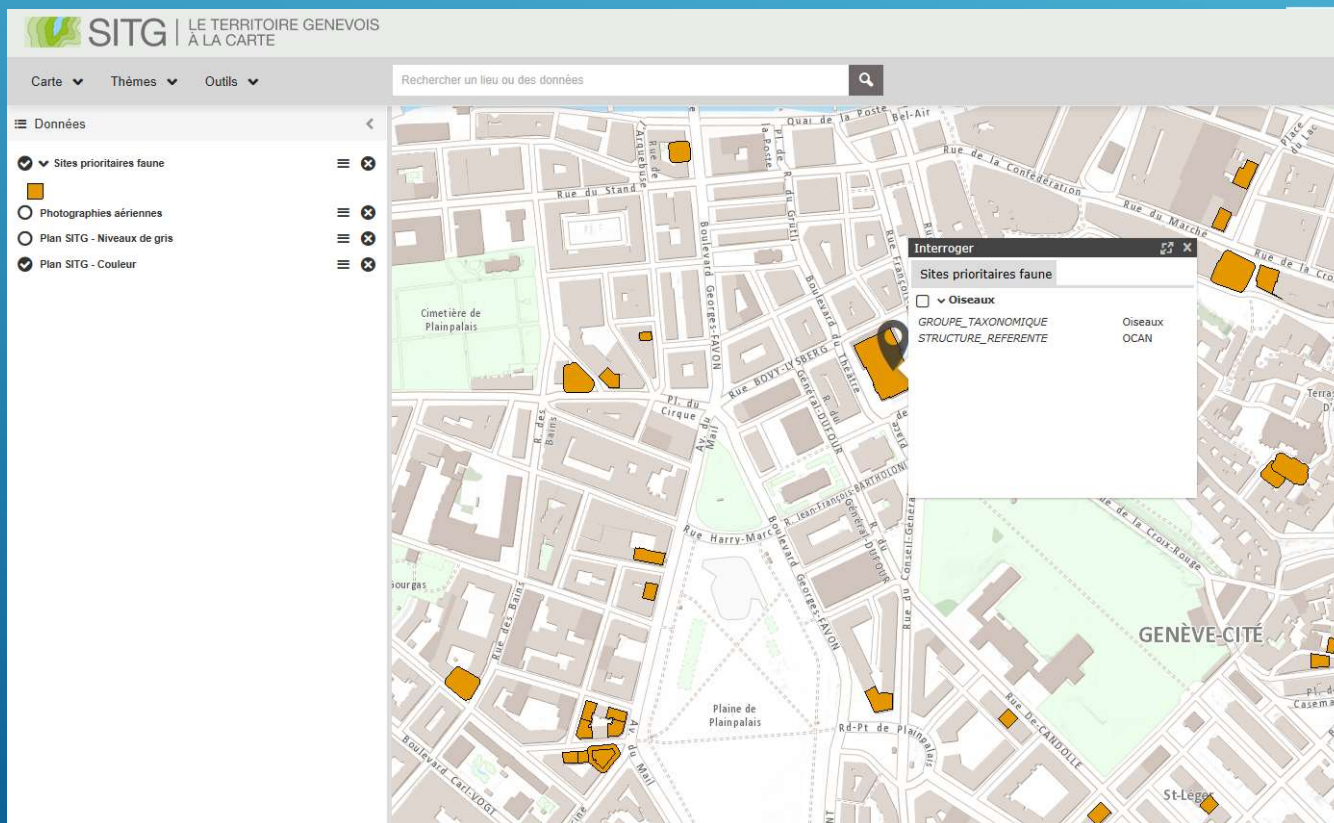
Carte des adresses de la base de données en 2023: en vert si preuve d'occupation

Activités principales

➔ Suivi annuel

Recensement des sites de nidifications connus, prospection pour trouver de nouveaux sites, analyse des données et suivi des populations, contribution à la couche prioritaire faune SITG

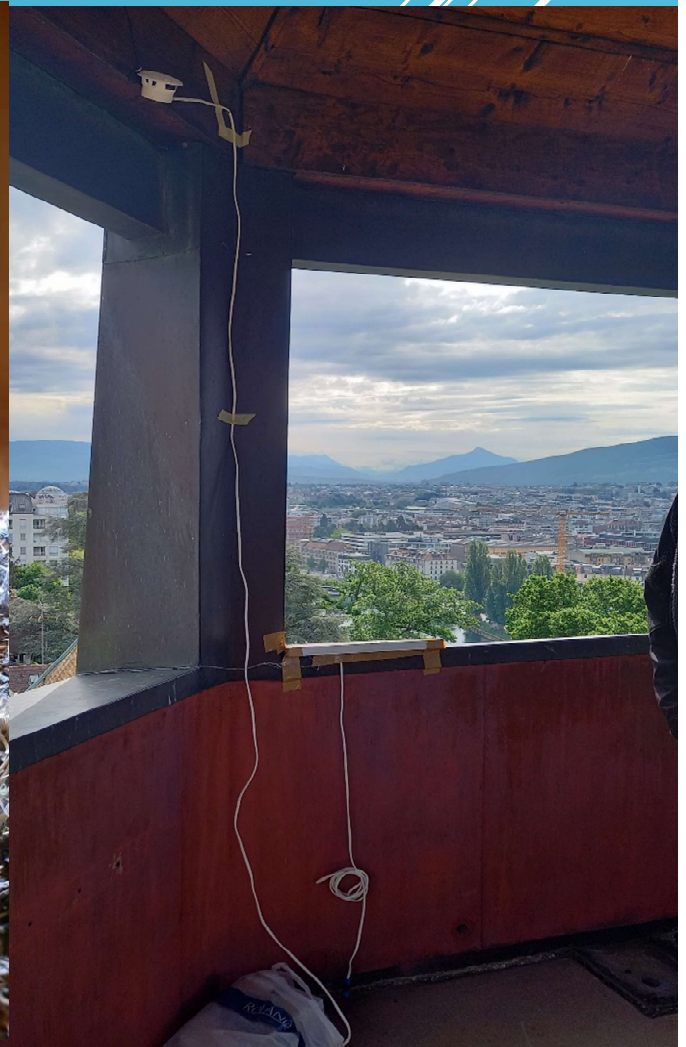
De mai à juillet, avec l'aide de stagiaires et bénévoles



Activités principales

➤ Suivi annuel

mais aussi installation de repasses...



Activités principales

➤ Suivi annuel

mais aussi installation de repasses...

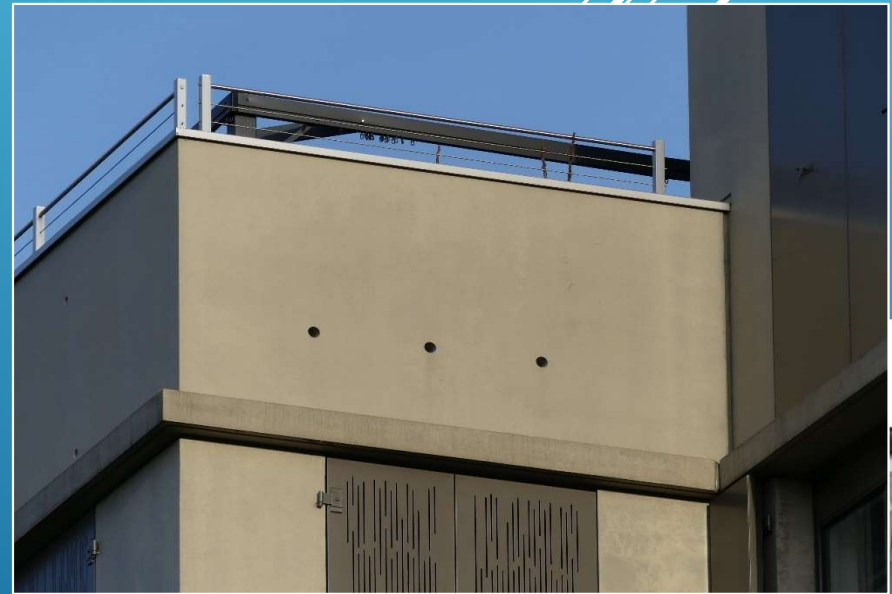


Activités principales

➤ Mesures compensatoires pour la nidification du Martinet noir

Pose de nichoirs sur les bâtiments existants, incitation et accompagnement pour l'intégration de nichoirs dans des futures constructions

Toute l'année, en collaboration avec l'OCAN (préavis) et les corps de métier du bâtiment (architectes, régies, MO, etc.)



Activités principales

➤ Sensibilisation

Création d'animations scolaires, stand pour la journée mondiale des martinets, participation à la plateforme 1001 sites nature en ville



Activités principales

➤ Martinets noirs au COR

Soins aux oiseaux blessés/tombés du nid, remise au nichoir, amélioration de la prise en charge, etc.

D'avril à août/septembre, avec l'aide de stagiaires et bénévoles

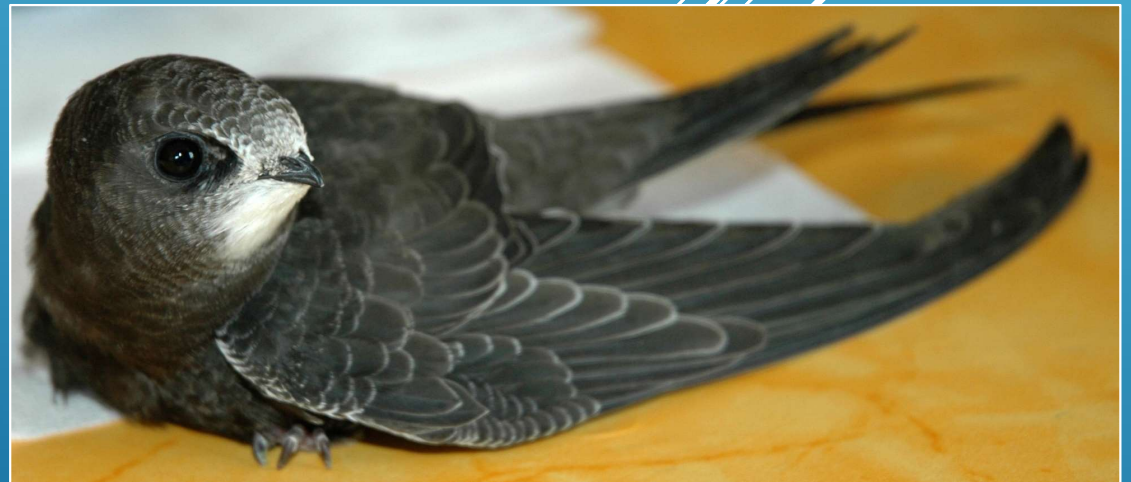


Activités principales

➤ Martinets noirs au COR

Soins aux oiseaux blessés/tombés du nid, remise au nichoir, amélioration de la prise en charge, etc.

D'avril à août/septembre, avec l'aide de stagiaires et bénévoles



Nourrissage

➤ Quantités & Fréquences



Stades 1 & 2	Stade 3	Stade 4	Stades émancipé et adulte
<i>Toutes les 20 min</i>	Toutes les 30 min	Toutes les 30-40 min	Toutes les 40-60 min
Environ 4 becquées	Environ 4 becquées	Environ 5-8 becquées	Environ 5-8 becquées
~ 4 Abdomens de grillons ou intérieur de teignes	~ 5 Abdomens de grillons	~ 7 abdomens de grillons	~ 10 abdomens de grillons

Activités principales

➤ Martinets noirs au COR

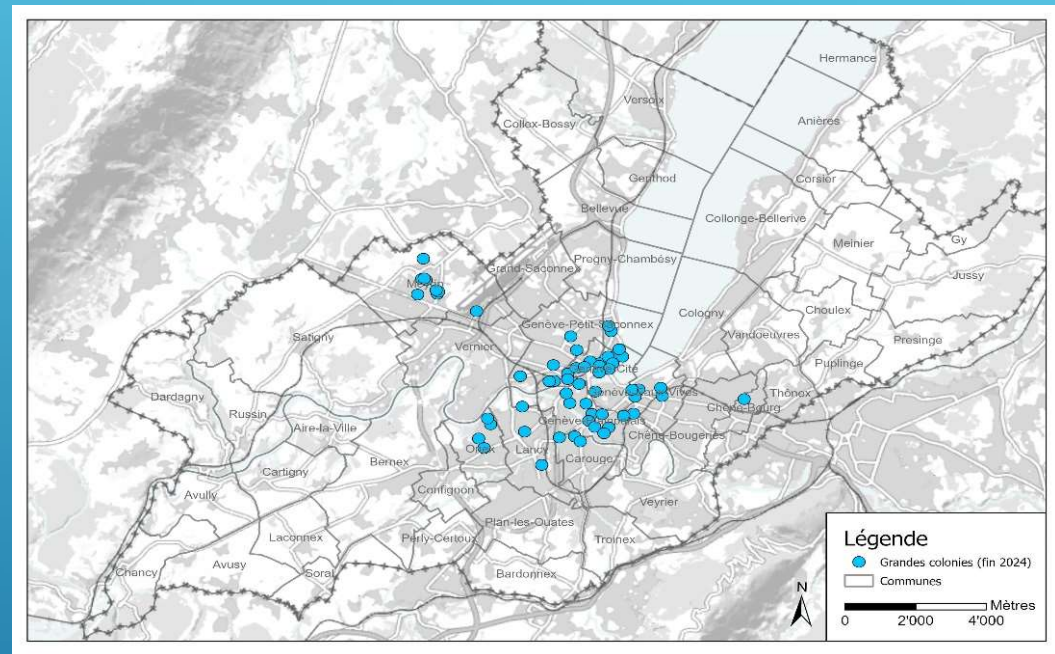
Soins aux oiseaux blessés/tombés du nid, remise au nichoir, amélioration de la prise en charge, etc.

D'avril à août/septembre, avec l'aide de stagiaires et bénévoles



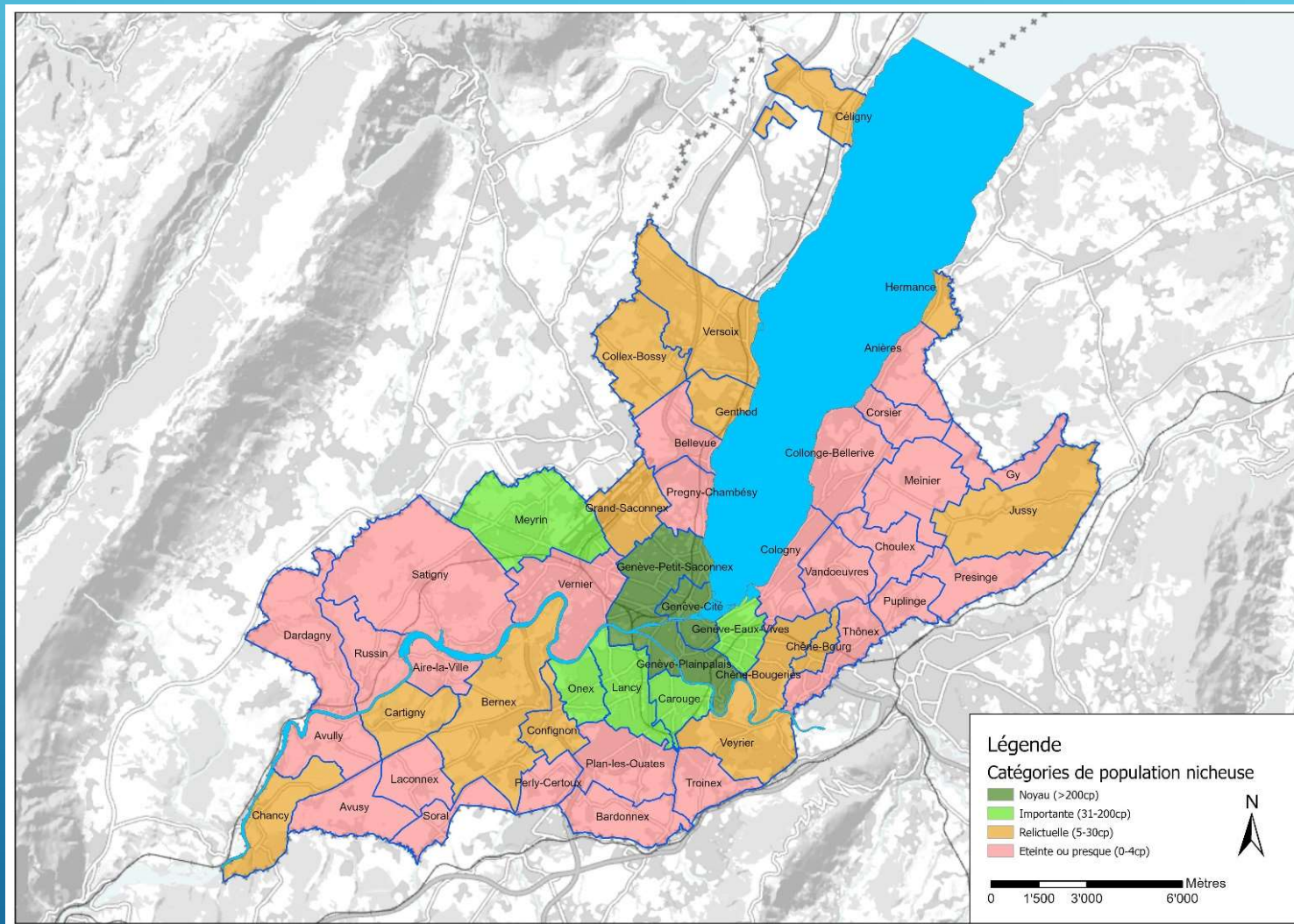
Résultats 2020-2024: «Suivi des populations»

- 61 grandes colonies recensées à la fin 2024(+ de 10 couples)
- 457 sites connus (recensés, répertoriés et/ou suspectés)
- 2113 couples nicheurs estimés sur la période 2020-2024



Carte des grandes colonies recensées en 2024

Résultats 2020-2024: «Suivi des populations»



Carte du canton de Genève montrant le nombre de couples nicheurs par commune

Résultats 2020-2024: «Centre de soins»

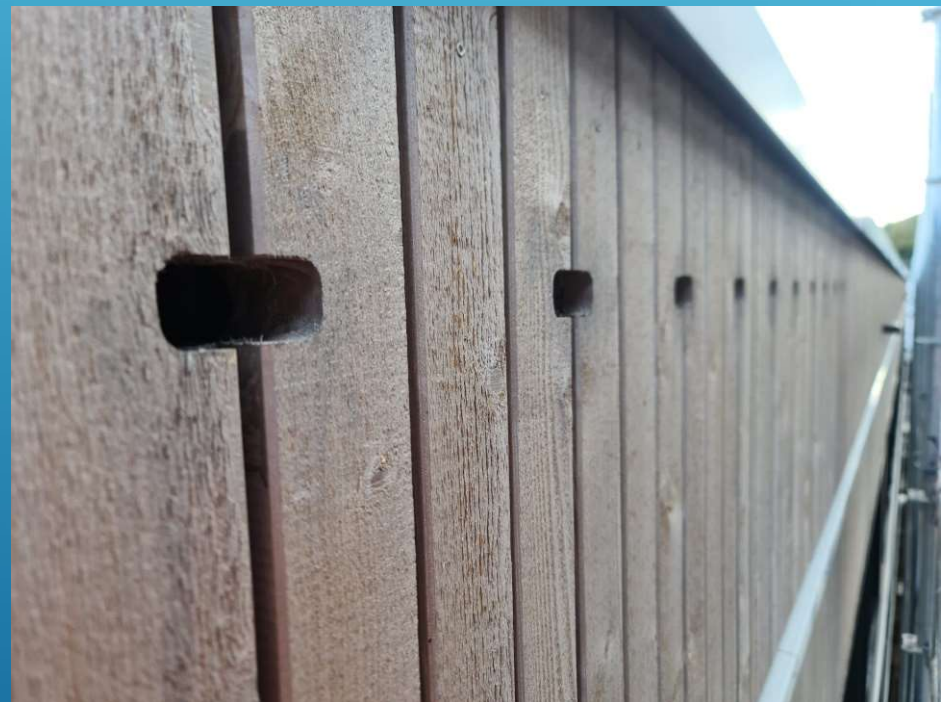
Pour 2024, sur 148 martinets noirs reçus au centre;

- 69 ont été relâchés,
- 18 ont été replacés en nichoirs,

Année	Nb martinets reçus	Taux de survie
2020	110	52%
2021	134	59%
2022	149	54%
2023	182	61%
2024	148	59%

Résultats 2020-2024: «Installation de sites de nidification»

- **3635 nichoirs sur le canton !** Ce qui fait de Genève le canton le plus important dans la conservation du martinet noir
- **415 nichoirs installés lors de la période 2020-2024** uniquement par le COR. Ce nombre ne tient pas compte des nichoirs installés par les privés, les autres associations de conservation (GOBG, etc...) et les chantiers équipés par des menuisiers privés



Conclusion: 2020-2024

La période 2020-2024 a permis d'augmenter considérablement le nombre de couples nicheurs sur le canton ainsi que d'accroître la taille des colonies actuelles.

Néanmoins certaines communes ont quasiment perdu la présence de l'espèce, principalement à cause de rénovations ou de sites problématiques qui amènent beaucoup de martinets au centre de soins.

C'est pourquoi nous voulons y remédier lors de la prochaine RPT 2025-2028, notamment par la mise en place d'une stratégie communale différenciée et adaptée au nombre et à la taille des colonies présentes.

Si vous voulez en apprendre davantage !

- **La fiche action** qui présente l'espèce et les installations de sites de nidification présente sur le site **1001 sites nature en ville**.

https://www.1001sitesnatureenville.ch/wp-content/uploads/Fiche_martinets.pdf

- **Le reportage de Lemans bleu** « Genève Grandeur nature » pour se plonger dans une saison avec les martinets noirs.

<https://www.lemansbleu.ch/fr/Emissions/21214-Geneve-Grandeur-Nature.html>



Merci pour votre attention



QUESTIONS ?